

L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE ET LA CASSE DU STATUT, AU PAS DE CHARGE !

Ce vendredi 30 mars se tenait la multilatérale conclusive sur le thème de l'ouverture à la concurrence. Etaient réunis les fédérations de cheminots (FO/CGT/UNSA/SUD/CFDT), l'UTP, la SNCF et bien entendu le ministère représenté par madame la ministre Elisabeth BORNE.



Contrairement à ce qu'il est dit dans les médias via le ministère, le statut est remis en cause y compris pour les cheminots actuellement dans l'entreprise.

En effet en cas de transfert vers une autre entreprise sur les 12 chapitres que contient celui ci au moins 9 sont liquidés (déroulement de carrière, garanties disciplinaires, droit syndical, admission au Cadre Permanent...).

Le fait de ne pas passer pour cette partie là par les ordonnances ne change rien .Ca n'est qu'une question de forme, le fond reste identique à savoir reprise intégrale du rapport Spinetta.



Alors qu'une annonce avait été faite mardi sur une ouverture de négociation sur 8 points, il est pour le moins étonnant voire contradictoire de tenir ce vendredi la réunion conclusive. Une fois de plus il y a loin de la coupe aux lèvres.

Les annonces gouvernementales relayées par la direction SNCF sont toutes faites pour tenter de désamorcer la mobilisation qui s'annonce FORTE à partir du 3 avril !



Le propos préféré du Gouvernement pour rassurer est : « le sac à dos social » comme l'outil à garanties pour les cheminots transférés ...

Ce sac à dos social qui doit soi-disant contenir les droits statutaires n'évolue pas ! Le statut est bien vidé de son contenu ! De plus, qu'advient-il des contractuels actuellement à la SNCF ?

Nous le répétons, l'ouverture à la concurrence n'est pas une obligation, c'est un choix politique qui est fait par le gouvernement reprenant la suite logique des précédents.

L'unité existe, elle s'est démontrée lors de la grève et manifestation du 22 mars, il nous faut la consolider sur les revendications, à savoir :
NON AU RAPPORT SPINETTA ! RETRAIT DU PROJET DE LOI !
RETOUR À UNE SNCF :
« UNE ET INDIVISIBLE » SOUS MONOPOLE PUBLIC D'ÉTAT !

